

LA LINGUISTIQUE PEUT-ELLE ÊTRE  
UNE SCIENCE EXPÉRIMENTALE?\*

GASTON GROSS

Mesdames et messieurs,

Le Professeur Ludwik Zabrocki a consacré une part importante de son activité de recherche à la phonétique. C'est assurément le domaine de la linguistique qui a conquis le premier un statut scientifique. C'est là que pour la première fois on a parlé des «lois», les célèbres lois phonétiques, dont les néogrammairiens postulaient qu'elles n'avaient pas d'exceptions. Les études portaient sur les évolutions phonétiques allant d'une langue-mère à différentes langues-filles mais aussi sur la matérialité de la production des sons. Toute cette tradition mérite notre admiration, malgré le fait qu'elle est un peu trop oubliée, de même qu'est oubliée la rigueur dont ces chercheurs ont fait preuve. En ce qui concerne la phonétique, tant acoustique qu'articulatoire, on sait que les travaux ont abouti à la synthèse de la parole, à la reconnaissance vocale, à la dictée automatique, dont les enjeux industriels sont connues de tous. Ces applications n'auraient pas été possibles sans les travaux de chercheurs comme Ludwik Zabrocki.

Mais ce savant avait aussi une approche cybernétique des systèmes de communication que sont les langues naturelles. Je voudrais ici poser la question générale des conditions d'accès de la linguistique au statut sinon de science exacte, du moins à celui de science expérimentale. Je voudrais examiner à

---

\* The article contains the content of Lecture nr 3 delivered by Professor Gaston Gross at the Faculty of Modern Languages and Literature at Adam Mickiewicz University within the Ludwik Zabrocki Memorial Lecture Series.

quelles conditions cette assimilation est possible et proposer des perspectives de solution. Mais, il faut au préalable mettre au clair la nature de l'objet à décrire avant d'examiner les outils qu'il faut forger pour prétendre faire de la linguistique une science proche de celles de la nature.

### 1. Quelques remarques sur la complexité des langues

F. de Saussure a comparé un jour la langue au jeu d'échec. On voit l'avantage d'une telle comparaison. Il existe dans les deux cas un certain nombre d'éléments et des règles de combinaison. Cette conception évite les remarques anecdotiques, comme celles du grammairien français Vaugelas, par exemple, et envisage la langue comme un système. Mais les différences sont plus importantes. Passons sur l'ordre de grandeur qui n'est pas le même: deux fois seize pièces pour les échecs, plus d'un million de mots pour les langues. Ces mots eux-mêmes sont d'une complexité insoupçonnée. Au jeu d'échec aucune des pièces ne peut être confondue avec une autre, toutes sont individualisées et ont un statut combinatoire unique. En revanche, presque tous les mots sont polysémiques.

Ensuite, la langue crée des unités nouvelles en combinant des mots existants. C'est le phénomène du figement. Il y a en français au moins 100.000 noms composés de la langue générale, correspondant à plus de 700 types de formants différents. On doit tenir compte, d'autre part, des divers degrés de figements: il existe 9 paramètres qui permettent de calculer le figement des composés *nom + adjectif*. Comme chacun de ces paramètres peut avoir deux valeurs (+ et -), on obtient donc 2 puissance 9 types de figements potentiels, c'est-à-dire 512.

Il n'existe pas non plus dans les échecs et dans les autres systèmes formels des phénomènes parasites comme la métaphore. La signification d'une pièce est entièrement déterminée par sa syntaxe. Enfin, la combinatoire des échecs est entièrement explicite, il n'existe pas de coup plus ou moins licites. Ils sont autorisés ou non. On sait au contraire que le degré d'appartenance des phrases à la langue est scalaire. C'est ce dernier point qui sépare le plus les langues naturelles des systèmes logiques et des phénomènes naturels.

### 2. Préalables méthodologiques à une analyse automatique

Toute description linguistique repose sur un ensemble de considérations théoriques qui se traduisent par des pratiques d'analyse. Observons d'abord que le traitement automatique exclut certaines méthodes de travail traditionnelles chez les linguistes. Un logiciel ne peut saisir que des mots. Tout niveau qui n'a

pas d'expression matérielle échappe à l'analyse automatique. C'est le cas de la décomposition sémique. La réduction du sens des mots en unités plus petites, les sèmes, mais qui n'ont pas de contrepartie matérielle, doit être abandonnée. Le point de vue théorique que je défends repose sur les observations suivantes.

1. Si l'on veut analyser un texte quelconque d'une langue donnée, il faut tout d'abord être en mesure de reconnaître morphologiquement tous les mots, c'est-à-dire toutes les unités de fonctionnement. Cela est facile pour les invariables (prépositions, conjonctions, exclamations), mais pose des problèmes pour les mots susceptibles de modifications (verbes, noms, adjectifs).
2. Pour ces derniers, et qui sont les plus nombreux, il faut relier les diverses formes (formes fléchies ou variantes graphiques) à leur forme de base. Cette opération est connue sous le terme de *lemmatisation*. Elle peut poser des problèmes d'attribution (par exemple, les pluriels *ciels* et *Cieux* doivent-ils être reliés à une seule forme de base?). Si une forme appartient à plusieurs bases (comme les homographes), il faut établir des liens avec chacune des différentes formes de bases: *marches* pluriel du substantif *marche* et deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif et du subjonctif du verbe *marcher*. Un code permettra de relier une forme fléchie à sa forme de base.
3. Ces informations, projetées sur un texte, donnent lieu à ce que l'on appelle l'étiquetage morphologique (tagging): tel mot est un verbe, tel autre un adjectif. Des logiciels (taggers) ont ainsi pour objet de coder automatiquement chaque mot du point de vue morphologique. Un étiquetage correct implique cependant un minimum d'analyse syntaxique car à partir d'une forme homographique isolée le codage est indéterminable. Il faut décider si *marches* est un nom ou un verbe.
4. Le tagging est une opération non triviale. Il ne peut pas se faire correctement si l'on ne prend en compte certaines propriétés générales de la langue. Par exemple, un grand nombre d'unités lexicales ne sont pas des mots simples mais des mots composés (une combinaison de mots simples autonomes). Il est exclu alors d'attribuer une catégorie grammaticale à chaque élément constitutif, ce qui ferait éclater le mot composé comme unité de fonctionnement lexical et attribuerait à chaque élément constitutif une liberté qu'il n'a pas. Les mots composés doivent donc être listés dans un dictionnaire comme des unités autonomes, au même titre que les mots simples.

5. Mais, même si chaque mot se voit attribuer correctement sa catégorie grammaticale, le tagging ne permet pas encore de faire une analyse correcte d'un texte, car les catégories grammaticales elles-mêmes sont des ensembles hétérogènes.
6. Il existe cinq types de verbes différents (des verbes prédicatifs, des verbes figurant dans des suites figées et qui n'ont pas de sens autonome, des verbes causatifs, des pro-verbes comme *faire*, des verbes auxiliaires (*aller*, *venir de*, *être sur le point de*) et des verbes supports (qui conjuguent des prédicats nominaux, comme *faire un voyage*, *donner une réponse*, *avoir peur*, *tirer une conclusion*). De même, les adjectifs constituent des ensembles très différents. Le plus grand nombre est constitué par des prédicats. Mais d'autres peuvent représenter des arguments (*la décision ministérielle*, *la victoire française*), des éléments de suites figées (de noms composés: *pied noir*, *table ronde*, de suites intensives: *peur bleue*, de verbes composés: *avoir beau faire*). Ils peuvent aussi correspondre à des classificateurs, comme c'est le cas des adjectifs de couleur avec le substantif *vin*: du vin *blanc*, *rouge*, *rosé*, *gris*. Ces adjectifs désignent des types de vins différents et ne sont pas habituellement prédicatifs: on dira plutôt *c'est du vin blanc* que *ce vin est blanc*. La conclusion théorique qu'on doit tirer de ces observations, c'est que les informations morphologiques ne sont pas suffisantes pour analyser des textes.
7. La définition des mots doit donc comprendre nécessairement leurs propriétés combinatoires, c'est-à-dire leur syntaxe.
8. Il découle de là que l'objectif central de la linguistique est la mise en évidence non pas des mots en eux-mêmes mais des structures qui les définissent, c'est-à-dire des schémas de phrases élémentaires.
9. Un schéma de phrases encode une structure de phrases prédicat-arguments. Chaque phrase élémentaire est constituée d'un prédicat auquel il faut attribuer son schéma d'arguments.
10. Les phrases sont atomiques (simples, élémentaires) ou complexes.
11. Chaque phrase complexe doit être associée à un schéma d'argument appartenant à un prédicat du second ordre.
12. Ces deux types de schémas doivent être énumérés dans des bases de données, c'est-à-dire dans des dictionnaires électroniques.

13. A la fois les prédicats et les arguments d'une phrase relèvent d'une caractérisation sémantique, c'est-à-dire appartiennent à des classes sémantiques.
14. Des structures syntaxiques apparemment identiques peuvent avoir des régularités syntaxiques différentes (polysémie).  
La position théorique que je viens d'exposer consiste à dire que l'unité minimale d'analyse permettant de rendre compte d'un texte est la phrase et non pas le mot. Comme chaque phrase est composée d'un prédicat, étudier une langue revient à décrire l'ensemble des prédicats qui existent dans cette langue. Dans ce qui suit, je montrerai successivement comment il faut analyser les prédicats du premier et du second ordre.

### 3. Comment alors décrire les phrases simples? La notion d'emploi de prédicat

Puisque les mots sont polysémiques et que les propriétés syntaxiques (c'est-à-dire leur combinatoire) font partie intégrante de leur définition, il est pédagogiquement sans intérêt de demander à un élève le sens «du» verbe *abattre*. Du point de vue théorique, aucune réponse n'est possible, sauf à choisir arbitrairement parmi les dizaines de sens possibles celui qui paraît le plus disponible au moment de la question. Si l'on ajoute un complément, la question devient plus pertinente: *abattre un prisonnier*, *abattre un arbre*, etc. Définir le sens d'un prédicat c'est décrire la totalité de ses propriétés, c'est ce que j'appelle un **emploi** de prédicat. C'est à mes yeux le concept le plus important de la linguistique. Pour illustrer les propriétés d'un prédicat, il faut mettre au point une grille d'analyse qui rende compte de façon globale de toutes les propriétés attachées à une signification donnée.

#### 3.1. Un domaine d'arguments

Un emploi de prédicat est d'abord défini par son domaine d'arguments. Le point de départ de la réflexion est la constatation empirique que tout changement de sens est corrélé à un changement dans le schéma d'arguments. Soit le verbe *abattre* dans *Les policiers ont abattu le fugitif*. Si on remplace *fugitif* par le mot *prisonnier*, alors l'interprétation est la même. Si en revanche on le remplace par *arbre*, alors le sens change et cela de la même façon que si on mettait *chêne*. Certaines substitutions maintiennent le sens, d'autres déterminent une rupture. Nous appelons classes d'objets les ensembles de mots qui définissent une lecture spécifique d'un prédicat. La reconnaissance automatique du sens en contexte d'un prédicat dépend donc de la constitution des classes d'objets caractérisant les

positions argumentales des schémas d'arguments. Trois cas de figure sont à envisager.

- (a) Il y a d'abord des prédicats qui acceptent en position argumentale (sujet, objet ou les deux) n'importe quel type de substantifs. C'est le cas, par exemple, du verbe *plaire* en ce qui concerne le sujet:

(*Cet acteur, cet animal, cette montre, ce travail*) me plaît

ou de verbes comme *parler de* en ce qui concerne les objets:

*Je parle de (cet acteur, cet animal, cette montre, ce travail)*

On conclura que, si l'on veut générer des phrases correctes à partir de ces verbes, il suffira de remplacer la position argumentale donnée par le symbole «N» qui représentera un substantif, quel qu'il soit.

- (b) Un deuxième type de prédicats sélectionne de grandes classes sémantiques (que nous appellerons à la suite de F. Guenther des *hyperclasses*) Ainsi les verbes *penser* ou *réfléchir* sélectionnent des sujets *humains*; le verbe (dans son sens non métaphorique) *crever* a pour sujet un *animal*; le verbe *pousser* est un prédicat approprié à un *végétal*; le verbe *peser* peut s'appliquer à n'importe quel sujet *concret*; le verbe *regagner* a comme objet un locatif; enfin, *durer* a un complément de nature temporelle. Cette classification permet de séparer déjà plusieurs sens du verbe *abattre un humain, abattre un animal*.
- (c) Mais, la majorité des prédicats ne sont pas décrits avec suffisamment de précision si on les code à l'aide des hyperclasses. Reprenons le verbe *abattre*. Si les deux arguments sont humains alors *abattre* signifie «assassiner avec une arme à feu». Mais si le sujet est un événement, alors le sens est *démoraliser*: *Cette nouvelle nous a abattus*. Si le complément est un animal, il faut distinguer s'il s'agit d'un oiseau (tuer en plein vol d'un coup de fusil) ou d'un mammifère (tuer d'une façon ou d'une autre). L'indication de trait concret en position de complément est insuffisante car elle ne permet pas de séparer des sous-classes comme *avion* (*La DCA a abattu un avion de chasse*), d'une *cloison* (*On a abattu ce mur*). De même le trait *végétal* manque totalement de précision: on ne peut pas abattre tous les végétaux mais seulement les *arbres*: *On a abattu le vieux tilleul*. Si l'on établit ainsi pour chaque prédicat l'ensemble des classes sémantiques constituant leur domaines d'arguments et que l'on décrit ces classes en extension, alors le système reconnaîtra chacun des emplois.

### 3.2. Un sens

Chaque domaine d'arguments ainsi défini est caractérisé par un sens et par voie de conséquent par un **synonyme**, un **antonyme** et une **traduction**. En effet, on peut considérer l'indication d'un synonyme comme une traduction dans la même langue.

1. *Abattre/N0:hum/N: arbre/Sy: couper/E:to cut down/D:fällen*
2. *Abattre/N0:hum/N:avion/Sy:descendre/E:to shoot down/D:abschiessen*
3. *Abattre/N0:hum/N:cloison/Sy:démolir/E:to pull down/D:abreissen*
4. *Abattre/N0:hum/N1:hum/Sy:exécuter/E:to shoot down/D:erschliessen*
5. *Abattre/N0:évé/N:hum/Sy:démoraliser/E:to demoralize/D:niederdrücken*
6. *Abattre/N0:hum/N:cartes/Sy:déposer/E:to lay down/D:*
7. *Abattre/N0:hum/N:minerai/Sy:détacher/E:to break away/D:*

### 3.3. Une forme morphologique

On sait depuis longtemps qu'un prédicat ne correspond pas seulement à des verbes mais qu'il existe aussi des prédicats nominaux et adjectivaux. Dans les études récentes, on a étudié les diverses formes que peut prendre une racine prédicative du point de vue exclusivement morphologique. Par exemple, le verbe *abattre* a deux nominalisations *abattage* et *abattement*. Mais ces formes ne s'appliquent pas au verbe *abattre* dans son entier mais à certains de ses emplois. Le substantif *abattage* n'est possible qu'avec le sens 1 (*l'abattage des arbres*), le sens 7 (*l'abattage de minerai*). Le substantif *abattement* peut aussi avoir comme complément un «animal de boucherie» mais l'emploi verbal correspondant n'est pas fréquent. Le substantif *abattement* n'est possible qu'avec le sens 3: *Cette nouvelle nous a plongés dans l'abattement*. On voit que les sens 2, 3, 4, 6 n'ont pas de prédicat nominal associé. Il existe des racines qui ont les trois formes verbale, nominale et adjectivale. C'est le cas de beaucoup de verbes de sentiments: *respecter, respect, respectueux*.

### 3.4. Une actualisation

Tout prédicat peut être inscrit dans le temps. C'est ce que prend en charge la conjugaison pour les verbes, phénomène bien connu. Je veux seulement insister sur le fait que la conjugaison n'est pas le fait d'un verbe donné (Comment conjugue-t-on le verbe *pleuvoir*?) mais des emplois que je suis en train de décrire. Ainsi, il existe deux verbes *pleuvoir*: le verbe météorologique qui n'a

que la troisième personne du singulier (*il pleut, il pleuvait, il pleuvra*) et un autre verbe, de nature itérative et qui n'est qu'à la troisième personne du pluriel *Hier soir les coups pleuvaient au sortir du match de foot*.

Quant aux noms prädicatifs, ce sont les verbes supports qui les actualisent. Leur importance dans le fonctionnement des langues est inconnue ou sous-estimée. Ainsi le prédicat *décision* a comme support le verbe *prendre* (*prendre une décision*). Son équivalent allemand *Entscheidung* n'est pas actualisé, comme on s'y attendrait par *nehmen* qui est correspond à *prendre* mais par *treffen* (*atteindre*): *eine Entscheidung treffen* (*atteindre une décision*).

Les supports basiques de cette classe sont: *avoir* (*de la haine, de l'amour, manquer de* (*respect*). A côté de ces verbes élémentaires, il existe des supports spécifiques, qu'on pourrait appeler des supports *appropriés*: *éprouver, ressentir* (*de l'amour, du respect, de la haine*). On peut en outre qualifier de supports «métaphoriques» des verbes comme: *caresser, nourrir* (*un amour exclusif, une haine féroce*). Il existe aussi des supports «passifs» actualisant des phrases à prédicat nominal:

*Encourir* (*la haine*) *de Nhum*  
*Faire l'objet* (*de haine*) *de la part de N*  
*Recevoir* (*beaucoup d'amour, du respect*) *de Nhum*  
*S'attirer* (*la haine, la reconnaissance*) *de Nhum*  
*S'exposer à* (*la haine, le ressentiment*) *de Nhum*  
*Subir* (*la colère, le mépris*) *de la part de Nhum*

La notion théorique de verbe support est un des acquis de la recherche linguistique que la pédagogie doit intégrer pour améliorer son efficacité.

### 3.5. Un système aspectuel

Certains verbes supports sont spécialisés dans l'expression de l'aspect. Les dictionnaires actuels ne donnent pas cette fonction dans les articles qui leur sont consacrés. Cette information se trouve donc nulle part. Voici quelques exemples à propos de notre classe des noms de sentiments.

continuatif: *conserver* (*son respect à Nhum*), *garder*  
duratif: *connaître* (*une grande joie*)  
inchoatif: *concevoir* (*de l'amour*), *prendre* (*peur*)  
intensif: *déborder de* (*joie*), *ne pas manquer de*, *brûler de* (*amour*), *crêver de* (*jalousie*)  
ponctuel: *avoir un accès de* (*colère*)  
terminatif: *perdre* (*son respect*) *pour Nhum*

Pour la définition des emplois, l'aspect est d'une importance capitale. Les substantifs *peur* et *peureux* ont la même racine prädicative mais ils n'ont pas le même aspect. *Peur* désigne un sentiment et est caractérisé de ce fait par un aspect à la fois ponctuel et duratif, l'adjectif *peureux* désigne un trait de caractère et n'a donc qu'un aspect duratif.

### 3.6. Des transformations

Les transformations ont été étudiées pendant longtemps dans le cadre des verbes (morphologiques). Or elles caractérisent les emplois et non pas le prédicat dans son ensemble. On a vu plus haut que la nominalisation du verbe *abattre* dépend de ses emplois: certains ont la forme *abattage*, d'autres *abattement*, d'autres enfin n'ont pas de forme nominale associée.

### 3.7. Un domaine

Un emploi dépend encore du domaine dont il relève. Le verbe *abattre* n'a pas le même sens selon qu'il relève du domaine militaire, forestier, de celui de la boucherie, de la minéralogie ou de la chasse. Il est donc indispensable de noter cette indication dans un dictionnaire électronique.

## 4. Etablissement de classes sémantiques de prédicats

De la même façon qu'on peut établir des classes sémantiques d'arguments, ce qui permet de factoriser les descriptions, de même il est utile de mettre au point des classes sémantiques de prédicats.

### 4.1. Les prédicats de <coups>

Soit le prédicat nominal *gifle*, dont les propriétés sont les suivantes:

- les deux premiers arguments sont humains
- un troisième argument désigne l'objet avec lequel on porte un coup: *donner un coup avec un fouet*. Dans certains cas, l'objet avec lequel on frappe est contenu sémantiquement dans le prédicat et n'est donc pas exprimé. C'est le cas de *gifle* qui désigne un coup porté avec la main. Mais si on ajoute des précisions ce troisième argument est exprimé: *Je lui ai donné une gifle* (*du plat de la main, d'un revers de main*).
- le verbe support basique est *donner*
- ce support a de nombreuses variantes: *flanquer, foutre, administrer*
- ce support peut être effacé: *la gifle de Paul à Jean*
- il y a une forme passive en *recevoir*
- les déterminants ont de fortes restrictions: les quantifieurs et les indéfinis sont possibles alors que sont exclus le défini, le possessif, le démonstratif, etc.

Si nous disons que le substantif *gifle* est un élément de la classe des <coups>, dont il convient de dresser la liste (*coup de pied, torgnole, claque, etc.*), alors la description qu'on vient de faire pour *gifle* s'applique en même temps pour tous les éléments de la classe. On aura simplifié de beaucoup la description des prédicats.

#### 4.2. Prédicats d'état désignant des «marques» en surface

Voici maintenant des prédicats désignant des états et plus particulièrement des marques qui peuvent être faites à la surface des objets. Ces adjectifs ont souvent des substantifs associés à des verbes causatifs: *Tu as taché cette nappe; cette nappe est tachée*. Le substantif associé est actualisé par les verbes support *avoir* et surtout *porter*: *cette nappe (a, porte) des taches*. Ces prédicats peuvent avoir une lecture événementielle: *Il y a des taches sur cette nappe*. Ces «marques» sont constituées d'un certain nombre de sous-classes homogènes, qui ont des prédicats ou des supports appropriés:

- des taches: *taché, maculé, éclaboussé*

Mis à part le verbe *porter*, on peut trouver ici des adjectifs appropriés comme (*être*) *sali de taches boueuses, souillé de boue, tacheté d'auréoles*. D'autres prédicats appropriés sont *effacer, gommer, enlever*: *J'ai enlevé la tache sur la feuille avec une gomme*.

- des incisions: *rainuré, rayé, entaillé, égratigné, lacéré, tailladé*

Ici parmi les prédicats appropriés sont (*être*) *sillonné de, parcouru de rayures profondes*

- des bosses: *boursouflé, bosselé, cabossé*

Ces prédicats désignent en général des actions non volontaires, consécutifs à des petits incidents.

- des estampilles:

*Estampillé, tamponné, oblitéré, poinçonné*

Du point de vue aspectuel, il s'agit de prédicats d'état, donc duratifs et qui sont interprétés comme des résultatifs d'une action antérieure. Comme tous les prédicats de création, ces substantifs peuvent être interprétés comme des prédicats actifs (*J'ai fait une tache sur la nappe*) ou événementiels (*Il y a une tache sur la nappe*) ou des arguments: *Cette tache a dix centimètres de diamètre. Cette tache est noire*.

#### 5. Les prédicats du second ordre

Deux observations préliminaires:

- Les subordonnées ne sont pas facultatives, car leur effacement change le sens du message. Dans *Si tu es sage, je te ferai un cadeau* le futur de la principale est un éventuel. L'effacement de cette subordonnée *Je te ferai un cadeau* détermine une lecture «réelle» du futur. On ne peut donc pas admettre que la subordonnée soit facultative puisqu'elle influe sur l'interprétation du verbe de la principale.
- Le relateur ne fait pas partie de la phrase subordonnée, contrairement à une tradition pédagogique bien ancrée. Cela est aisément démontrable en construisant une subordonnée dont les positions du prédicat sont saturées. Le relateur ne peut alors jouer aucune fonction dans la subordonnée: *Nous sommes restés chez nous pour la raison que les autorités nous avaient donné l'ordre impératif de rester à la maison*.

##### 5.1. Deux exemples d'analyse: cause et condition

Examinons le fonctionnement de la locution prépositive à cause de:

*Il y a eu un glissement de terrain à cause d'une pluie diluvienne.*

Les deux phrases reliées ont deux prédicats nominaux de nature événementielle:

*Il y a eu un glissement de terrain.*

*Il y a eu une pluie diluvienne.*

La relation de cause peut être traduite par le verbe actif *causer*:

*Une pluie diluvienne a causé un glissement de terrain.*

Cette phrase est susceptible d'un passif normal:

*Un glissement de terrain a été causé par une pluie torrentielle.*

Observons qu'il existe des constructions nominales passives qui mettent en jeu la préposition *à* et que l'on trouve dans des paires comme *être abrité/être à l'abri, être désespéré/être au désespoir, être écarté/être à l'écart*, etc. On peut donc mettre en parallèle les deux types de passifs:

*Qu'il y ait eu un glissement de terrain a été causé par une pluie diluvienne.*

*Qu'il y ait eu un glissement de terrain a été à cause d'une pluie diluvienne.*

Si on enlève le support *être* et à la suite de transformation principale, on obtient la phrase de départ:

*Il y a eu un glissement de terrain à cause d'une pluie diluvienne.*

D'autres reformulations sont possibles. Le prédicat verbal *causer* peut être nominalisé:

*Une pluie diluvienne a causé un glissement de terrain.*

*Une pluie diluvienne a été la cause d'un glissement de terrain.*

On voit clairement que la locution conjonctive *à cause de* est une reformulation du prédicat nominal *cause*, parallèle au verbe *causer*. J'appelle ces prédicats des prédicats du second ordre qui ont pour arguments respectivement la principale et la subordonnée. Nous venons de montrer qu'une locution conjonctive est de nature prédicative. Voici un autre exemple:

*A conditionne B*

*A est la condition (de, que) B*

On peut appliquer à ces suites la transformation passive et l'on obtient:

*B est conditionné par A*

*B est à condition (de, que) A*

Si l'on enlève là encore le support *être*, on obtient tout naturellement la locution conjonctive *à condition que*:

*A, à condition que B*

## 5.2. Classes sémantiques des connecteurs de but

### 5.2.1. Les locatifs

Le substantif *but* peut être considéré comme un type particulier de locatifs qu'on pourrait appeler «lieu orienté» dans la mesure où il désigne la destination d'un déplacement *Paris est le but de mon voyage*. Ce terme se différencie donc des locatifs «statiques» comme *lieu, salle, scène*, etc. A partir de ces emplois locatifs «orientés» on obtient, par métaphore, la finalité comme quelque chose «que l'on veut atteindre». La métaphore permettant de traduire une finalité à l'aide d'un type particulier de locatifs est étayée par un très grand nombre de prédicats verbaux et adjectivaux qui illustrent qu'elle est bien ancrée dans le lexique. Les exemples que nous allons donner sont des emplois exprimant la finalité à l'aide d'éléments lexicaux relevant du «lieu». Voici un certain nombre de verbes:

- Il y a d'abord des verbes de mouvement directionnels qui sont spécifiques des "destinations":

*Paul a atteint le but qu'il s'était fixé.*

*Paul voulait marquer le coup, il est parvenu à son but.*

*Paul s'était proposé de changer la situation, il touche à son but.*

*Paul voulait se faire connaître. Il a raté son (but, objectif).*

*Malgré tous ses efforts, Paul a manqué son (but, objectif).*

- Il y a ensuite des verbes traduisant l'effort déployé en vue du résultat désiré:

*Paul poursuit le but qu'il s'était fixé de changer la situation.*

*Paul (maintient, tend vers) ce but.*

*Paul voulait rompre. Il est allé droit au but.*

- Verbes de "détournement":

*Paul a perdu de vue le but qu'il s'était fixé.*

*Paul (s'est détourné du, a renoncé au) but qu'il s'était fixé.*

- Prédicats de "distance":

*Paul est encore loin (du but, de l'objectif) qu'il s'était fixé.*

*Paul s'est éloigné de son (but, objectif) initial.*

De même un certain nombre d'adjectifs définissant ces substantifs sont spécifiquement appropriés à des locatifs:

*Luc a fait cela dans le but lointain de changer la situation.*

*Luc a tenté le coup, avec l'objectif qu'il croyait proche de décrocher le gros lot.*

De même que les lieux, les buts et les objectifs peuvent être faciles ou difficiles à atteindre:

*Paul veut décrocher ce diplôme. Cet objectif est inaccessible pour lui.*

*Le but que Paul s'était fixé était (facile, difficile) à atteindre.*

Les objectifs peuvent être d'importance diverse:

*Paul veut clarifier la situation. Ce but est (prioritaire, incontournable).*

*L'objectif principal de Luc est de satisfaire les clients.*

Les raisons d'une action peuvent avoir des motivations étalées dans le temps:

*Paul s'est ressaisi dans le but (immédiat, final, ultime) de se comporter comme tout le monde*

### 5.2.2. Prédicats de perception

Le substantif *vue* a donné lieu à une interprétation «locative» comme dans l'adjectif composé *être en vue*: *la côte est en vue* ou temporel dans *une solution est en vue*. Cette interprétation directionnelle est présente en français moderne *avoir en vue*: *Paul s'est mis à lire ce roman, il a en vue d'apprendre le français*. Dans ce cas, le verbe support *avoir* peut être effacé et l'on obtient: *Paul s'est mis à lire ce livre, en vue d'apprendre le français*.

### 5.3. Prédicats d'opérations intellectuelles

Les substantifs que nous rangeons dans cette catégorie représentent là l'intention qu'a un humain lorsqu'il fait une action. Outre le terme *intention*, cette classe comprend des substantifs comme *dessein, volonté, idée, projet*. Ces relateurs de but traduisent de la part du sujet une maîtrise de la situation, des adjectifs comme *inconscient* sont impossible: *Paul a dit cela avec l'intention inconsciente de blesser Jean*. Ces substantifs représentent des prédicats qui traduisent un but maîtrisé. L'adjectif *inconscient* ne s'applique pas à eux comme il peut le faire avec les substantifs locatifs ou avec les noms de sentiments dont nous parlerons dans la section suivante (\*avec *l'intention inconsciente de plaire*). D'autres adjectifs confirment cette interprétation (*avec le dessein ferme, irrévocable, arrêté*) de *refuser la proposition*. Notons que les verbes qui caractérisent les substantifs locatifs ne sont pas possibles ici *aller droit à, atteindre, parvenir, poursuivre, se fixer, toucher* (au but, à l'intention). Ces verbes sont aussi différents de ceux qui accompagnent les prédicats de sentiments que nous verrons plus loin. Ceux qui sont les plus fréquents sont: *afficher, avoir, caresser, manifester* (l'intention de faire quelque chose).

### 5.4. Les prédicats de sentiments

Il est naturel que les verbes supports soient ceux des prédicats de sentiments: (*avoir, éprouver, ressentir, nourrir, caresser*) *le désir de faire quelque chose*. On observera qu'on est en présence de verbes supports spécifiques qui ne s'appliquent pas aux autres classes de substantifs. C'est le cas, en particulier, pour *éprouver, ressentir*. Il existe aussi des adjectifs appropriés: *avec le désir (inconscient, vif, ardent) de faire quelque chose*. Les verbes spécifiques des locatifs sont également impossibles ici: (*approcher de, atteindre, parvenir à le désir de*).

La finalité exprimée par les sentiments est spécifique du point de vue sémantique. Alors que les locatifs et les noms de perception désignent un lieu métonymique que l'on veut rejoindre ou que l'on fixe des yeux, que les prédicats intellectuels mettent l'accent sur la détermination en vue d'un résultat, on est ici devant une métaphore différente qui est illustrée par des verbes comme *pousser* ou *mouvoir*: (*mu, poussé*) *par un désir irrésistible de partir en Orient*. Les sentiments sont présentés comme une force qui entraîne la personne, comme une voile pousserait un bateau. Les locatifs attirent vers l'avant, les sentiments poussent de l'intérieur. Cette force peut être inconsciente et entraîner quelqu'un malgré lui.

La genèse linguistique de l'expression de la finalité dans une langue comme le français repose sur l'utilisation de classes d'objets qui traduisent le but soit directement (*dessein, intention*), soit métaphoriquement.

### Conclusion

On voit donc que la description des langues repose sur la description des prédicats, ceux du premier ordre et ceux du second ordre. Ces descriptions doivent rendre compte de toutes les propriétés que ces prédicats ont dans le discours. On peut ainsi envisager de décrire une langue de façon exhaustive, ce qui permet de reconnaître ou de générer les textes, c'est-à-dire l'ensemble des phrases possibles dans une langue donnée.